

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 7 octobre 2022 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Christophe PORTE

Nicole BERNARD	Anthony SCREMIN	Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)
Philippe BOLMONT	Bernard SIMONIN	Denis OMLOR (CD57)
Michel GROSS	Dominique THIRION	Nicolas VEJUX (CD67)
Françoise LAPICQUE	Patrick SOILOT (CD08)	Italo BORDICHINI (CD68)
Jean-Claude LIEBON	Patrick LOMBARD (CD 10)	

Excusés :

Philippe BORDES	Adeline LENGERT	Denis POTRON (CD 52)
Yohan DECLOMESNIL	Olivier RODENAS	Bruno DELHAISE (CD 55)
Francine GUTH	Corinne STOFFEL	Etienne ROBERT (CD88)
Jean-Luc HOSY	Steven VANTOURS	
Emmanuel LEGRY	Emmanuel BARCELO (CD 51)	

Absents :

Sébastien GROSZ	Hakim OUANNOUGHI
-----------------	------------------

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général
Guillaume KRATZ, Manager du Développement et de la Performance

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Christophe PORTE, ouvre la séance à 19h00 en remerciant les participants pour leur présence et en présentant les excuses de certains.

Il demande aux membres du Conseil de Ligue leur assentiment pour ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour avant les divers, à savoir une demande d'aide exceptionnelle de Metz TT. Cet ajout est adopté à l'unanimité.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, fait part du bon déroulement des Euro Mini Champ's 2022 avec des retours très positifs. Il remercie chaleureusement le club de Schiltigheim SU TT, les bénévoles et les professionnels ayant œuvré à cette réussite.

Il fait ensuite un retour sur le Conseil Fédéral des 16 et 17 septembre auquel il a assisté :

- un poste dédié au développement du ping en extérieur va être créé au sein des services fédéraux ;
- une convention a été signée avec l'Etat pour le financement de 1000 tables en extérieur ;
- la proposition de créer une Coupe de France mixte est reportée ;
- la Ligue d'Occitanie a formulé la demande d'étudier une nouvelle règle de brûlage : le brûlage « en cascade ». Celui-ci sera expérimenté dans leur Ligue cette saison ;
- le montant des indemnités d'arbitrage a été revalorisé ;
- Elodie WEY, licenciée au club d'Eschau CTT, a été nommée membre de l'Instance Nationale de Discipline ;
- une étude sur l'impact de la « loi sport : parité dans les instances » va être réalisée afin d'en appréhender les effets sur les comités, les ligues et la fédération.

Christophe PORTE indique qu'il a échangé avec le Président de la FFTT, Gilles ERB, sur le projet des licences « dirigeant » et « bénévole » qui devrait être présenté lors d'une prochaine Assemblée Générale Fédérale (décembre ou avril 2023) ainsi que sur le club avantages réservé aux licenciés via un espace dédié.

Le Président fait ensuite part de la participation de Philippe BOLMONT à un groupe de travail de la Région Grand Est sur le thème « Comment impliquer les féminines dans nos instances dirigeantes ? » qui s'est tenu à Metz durant l'Open de Moselle de Tennis.

Enfin, le Président félicite Charlotte LUTZ et Elise PUJOL pour leurs excellents résultats sportifs obtenus au cours de l'été.

POINT 2 - INFOS DU DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, présente le nouvel organigramme des services régionaux qui est opérationnel depuis le 1^{er} septembre 2022.

Une journée de séminaire, avec l'équipe au complet, a eu lieu le vendredi 23 septembre à Tomblaine, en présence de Malory LASNIER, Directrice de l'Accompagnement des Territoires de la Fédération. Ce séminaire a été fortement apprécié de tous.

Vincent BLANCHARD informe les membres du Conseil de Ligue de l'avancement des entretiens individuels du personnel : ils ont tous été réalisés, à l'exception d'un seul, qui le sera dans les prochains jours.

Le Directeur Général indique ensuite que la répartition annuelle des missions assurées dans le cadre des conventions de prestation de service avec les Comités Départementaux de la Meurthe-et-Moselle et du Bas-Rhin est finalisée. Celle de la Meuse reste pour l'instant en attente de finalisation.

Il fait enfin le point sur les subventions perçues et à percevoir : Région pour la convention quadriennale, les investissements, les manifestations, mais aussi ANS pour ce qui est du PSF, du PST Haut-Niveau, de l'Emploi ou encore pour une subvention exceptionnelle Sport Education Mixité Citoyenneté.

Concernant la convention quadriennale avec la Région Grand Est, elle s'élèvera à 208 200€ pour la période 2022/2026, soit une baisse de 10%. Vincent BLANCHARD précise que notre Ligue figure parmi celles ayant eu la baisse la moins importante.

POINT 3 - RETOUR ET ECHANGES SUR LES ASSEMBLEES GENERALES DEPARTEMENTALES (Christophe PORTE)

Le Président fait ensuite le point sur les Assemblée Générales des Comités Départementaux pour lesquelles les clubs se sont globalement bien mobilisés. La Ligue a été représentée à toutes ces AG et une bonne dynamique en est ressortie malgré quelques inquiétudes financières dans l'Aube et un poste de Trésorier non pourvu en Meuse.

Concernant la Haute-Marne, La Ligue n'a officiellement été informée de la tenue d'aucune Assemblée Générale. Le Président du Comité de l'Aube, Patrick LOMBARD, indique qu'il lui a été rapporté que celle-ci se tiendrait d'ici fin octobre.

POINT 4 - POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

4.1- COMPTE D'EXPLOITATION 2021/2022, BILAN AU 30 JUIN 2022, ANNEXE

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, commente et détaille l'ensemble des différents documents transmis préalablement aux membres du Conseil de Ligue et que le Commissaire aux Comptes compte approuver en l'état.

En premier lieu, il fait la présentation du Bilan au 30 juin 2022, qui est équilibré à hauteur de 918.616 €.

Il présente ensuite le compte de résultat 2021/2022, qui laisse apparaître des produits à hauteur de 1.551.908 € et des charges pour 1.495.236 €, soit un excédent de 64.340 €.

Dominique THIRION montre ensuite le Compte de Résultat 2021/2022 sous sa forme analytique. Les grandes masses sont détaillées par le Trésorier Général, qui fait également un comparatif par rapport au Budget Prévisionnel 2021/2022.

En ce qui concerne le Budget Principal de Fonctionnement, il se solde avec un crédit de 44.346,69 €, résultant de charges à hauteur de 1.212.328,62 € et de produits à hauteur de 1.256.675,31 € (contre 1.289.261 € équilibré au prévisionnel). Il se décompose comme suit :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 501 K€ en Charges, 273 K€ en Produits, soit un différentiel de -228 K€ (-2 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Institutionnel : 264 K€ en Charges, 673 K€ en Produits, soit un différentiel de 409K€ (-9 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 116 K€ en Charges, 187 K€ en Produits, soit un différentiel de 71 K€ (-2 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Technique : 141 K€ en Charges, 95 K€ en Produits, soit un différentiel de -46 K€ (-12K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 190 K€ en Charges, 28 K€ en Produits, soit un différentiel de -162 K€ (+68 K€ par rapport au prévisionnel).

En ce qui concerne le Budget Annexe des manifestations, il se solde avec un crédit de 19.993,07 € grâce au retour de l'ensemble de nos manifestations exceptionnelles, à part les Euro Mini Champ's.

C'est ainsi que le Budget Global s'établit à 1.496.957,29 € en Charges et 1.561.297,05 € en Produits, laissant apparaître un résultat excédentaire de 64.339,76 €.

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'impact du COVID-19 est particulièrement visible financièrement, avec notamment une baisse significative des produits liées à la licenciation (-45 K€), mais compensée par les dernières aides exceptionnelles COVID (+78 K€). Le versement des aides exceptionnelles aux clubs et aux Comités Départementaux (-143 K€) a quant à lui été compensé par la reprise de provisions dédiées à ces dispositifs (+169 K€). L'impact financier à très court terme est donc évalué positivement à hauteur de 60 K€ mais l'impact à moyen terme reste plus compliqué à appréhender.

Après présentation des comptes annuels par le Trésorier Général, le Conseil de Ligue arrête et adopte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2021/2022, présentant un résultat de 64.339,76 € et un total de Bilan de 918.616 €.

Le Conseil de Ligue décide par ailleurs à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de 64.339,76 € en totalité aux fonds propres.

4.2- BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente le Budget Prévisionnel pour la saison 2022/2023, sur les bases du réalisé de la saison dernière.

Le budget de fonctionnement se monterait à 1 211 400 € et le budget des manifestations à 483 600 €, en hausse par rapport à la saison passée du fait du retour des Euro Mini Champ's.

Aucune remarque n'étant formulée par les membres du Conseil de Ligue, Christophe PORTE invite les participants à valider la présentation du budget prévisionnel.

Le Budget Prévisionnel 2022/2023 est adopté à l'unanimité.

4.3- ETAT DES COMPTES DES CLUBS

Dominique THIRION fait un point rapide sur la situation financière des clubs. Il commence par préciser qu'à ce jour, 133 clubs ont adhéré à la dématérialisation contre 105 la saison dernière.

Au 6 octobre 2022, avec des engagements à hauteur de 579 793,00 € et des paiements à hauteur de 268 768,00 €, la dette des clubs s'élève à 311 025,00 €, sachant qu'un prélèvement à hauteur de 175 945,60 € aura lieu le 15 octobre.

Le Conseil de Ligue remercie Dominique THIRION pour la qualité et la clarté des présentations faites sur les différents budgets.

POINT 5- GESTION DE L'ACTIVITE (Emmanuel LEGRY)

5.1- POINT GENERAL DE DEBUT DE SAISON SPORTIVE (Françoise LAPICQUE)

En l'absence excusée d'Emmanuel LEGRY, la Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, fait le point sur les engagements en championnat par équipes territorial. 79 nouvelles équipes ont rejoint ce championnat, pour un total de 865 équipes engagées, soit 40 de plus qu'en 2021/2022.

Elle informe ensuite les membres du Conseil de Ligue que les règlements de la FFTT prévoient désormais deux places qualificatives aux Championnats de France Jeunes pour les Ligues.

Nos Championnats Individuels du Grand Est étant placés au mois juin, il n'est pas possible de qualifier nos joueurs par ce biais puisque les Championnats de France se déroulent en avril et en mai.

La Commission Sportive Régionale fait donc la proposition que les joueurs et joueuses qualifiés soient les deux meilleurs aux points Critérium à la date de retour demandé, non retenus par la Commission Sportive Fédérale.

Cette proposition est soumise au vote du Conseil de Ligue et est adoptée à l'unanimité.

5.2- MODIFICATIONS DES REGLEMENTS SPORTIFS (Françoise LAPICQUE)

La Présidente de la Commission Sportive Régionale propose d'augmenter le nombre d'équipes en GE6 dès la 2^{ème} phase, en y ajoutant 3 poules.

Le nombre de meilleurs deuxièmes de GE6 accédant à la GE5 étant modifié en conséquence. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue.

Françoise LAPICQUE fait également part de la modification réglementaire concernant la possibilité pour les féminines de participer, au titre de la même journée, au championnat féminin et au championnat masculin.

Après discussion, le Conseil de Ligue autorise cette modification des règlements en demandant à ce que soit précisé que la dérogation ne peut pas s'appliquer aux féminines évoluant en championnat Pro.

5.3- RETOUR SUR LES COLLOQUES DE L'ARBITRAGE

En l'absence excusée du Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL, le Directeur Général revient sur les colloques de l'arbitrage qui se sont très bien déroulés et ont réuni un total de 260 participants, sur cinq lieux (Tomblaine, Mulhouse, Hochfelden, Moussey et Bazeilles).

5.4- COMPTABILISATION DES CARTONS

En l'absence excusée du Vice-Président en charge de la Gestion de l'Activité, Emmanuel LEGRY, Vincent BLANCHARD informe sur la réglementation concernant la comptabilisation des cartons et propose qu'en plus des compétitions retenues par la FFTT, soient ajoutées pour les compétitions régionales :

- au titre 4 : - Interclubs régionaux

- au titre 5 : - Championnats du Grand Est Vétérans
- Championnats du Grand Est Corporatifs
- Finales Régionales par Classement
- Championnats du Grand Est Individuels

La délibération proposée est adoptée à l'unanimité.

5.5- POINT CREF

Le Président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, Anthony SCREMIN, indique que la formation BPJEPS a démarré le 6 septembre 2022 avec 10 apprentis, tous en alternance au sein d'un club.

Plusieurs formations d'Initiateur de Club ont été mises en place en ce début de saison : dans l'Aube, en Meurthe-et-Moselle et en Moselle.

Les formations en arbitrage sont d'ores et déjà prévues au calendrier.

Un colloque « Ping Santé Bien être » aura lieu les 27 et 28 octobre 2022 à Tomblaine.

Enfin, Anthony SCREMIN annonce que le groupe « dirigeants » va prochainement être réactivé avec l'aide de Matthieu MICHEL qu'il se doit de contacter.

POINT 6 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT)

6.1- BILAN CHIFFRE DE LA CAMPAGNE PSF

Philippe BOLMONT, Vice-Président Délégué en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, donne lecture des montants attribués lors de la campagne PSF 2022.

6.2- DISPOSITIF CREER SON CLUB DE PING ET DECLINAISONS

Philippe BOLMONT rappelle l'objectif de ce nouveau dispositif qui est d'implanter de nouveaux clubs dans les territoires en zone blanche, en lien avec les Comités Départementaux.

Il informe les membres du Conseil de Ligue qu'un courrier a été envoyé mi-juin à 60 communes cibles de 3000 habitants pourvues d'un collège.

Une création effective avec dispositif complet à cette heure : Joinville (52).

Des contacts existent à des niveaux divers avec Suippes (51), Atton (54) et Bouzonville (57).

Philippe BOLMONT présente ensuite le fonctionnement et le règlement de la toute nouvelle compétition individuelle réservée aux licenciés loisirs, baptisée « Premier Défi ». L'ensemble des supports de communication sont prêts à être diffusés.

Cette compétition sera officiellement présentée aux clubs lors de l'Assemblée Générale de la Ligue, le 13 novembre prochain.

6.3- ACTUALITES DE LA BRANCHE

Le Vice-Président Délégué, Philippe BOLMONT fait le point sur les différentes actions passées et en cours :

- Le Summer Ping s'est déroulé du 22 au 26 août à Pont-à-Mousson avec 37 jeunes issus de 8 départements. Il sera reconduit en 2023 ;
- Le stage Winter Ping sera relancé cette année mais en s'alignant sur la formule Summer Ping : réservé aux moins de 20 ans et sur 5 jours (du 13 au 17 février 2023) ;
- Une première expérimentation du Ping Entreprise va avoir lieu avec l'entreprise JCD ;
- Un colloque Ping Santé Bien être sera mis en place sur notre territoire les 27 et 28 octobre prochains pour le module A. Le module B aura lieu du 13 au 15 février 2023 ;
- Concernant le Ping à l'école, un nouveau support pédagogique, basé sur 3 niveaux, va être créé.

POINT 7 - COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

7.1- CAMPAGNE DE COMMUNICATION DANS LE CADRE DE L'ATTRIBUTION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION SEMC

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD présente différentes déclinaisons d'une affiche qui a été réalisée par les services de la Ligue sur le thème du Ping Citoyen, dans le cadre d'une demande de subvention « Sport, Education, Mixité et Citoyenneté ». L'affiche aux couleurs orange est retenue par le Conseil de Ligue.

Cette affiche sera distribuée aux clubs lors de l'Assemblée Générale de la Ligue, et une campagne de communication plus large débutera alors en même temps.

7.2- ACTUALITES DE LA BRANCHE

Le Vice-Président en charge de la communication et de la valorisation des dirigeants, Bernard SIMONIN, annonce que le prochain GETT est en cours de préparation pour une sortie prévue fin novembre.

Les annuaires régionaux 2022/2023 ont été distribués lors des Assemblées Générales Départementales.

POINT 8 - SECRETARIAT GENERAL

8.1- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)

Le Secrétaire Général Adjoint, Jean-Claude LIEBON, fait le point sur les réaffiliations des clubs à ce jour : on dénombre trois arrêts et quatre créations, ce qui porte le nombre total de clubs à 287 cette saison.

Au niveau des mutations, nous en sommes à 229 demandes traitées, ce qui est un quasi retour à la normale.

En termes de licenciation globale, si nous sommes légèrement en retard par rapport à la FFTT, ce retard n'est pas inquiétant car de nombreux clubs saisissent leurs licences loisir plus tard dans la saison.

Au niveau des licences compétition, la Ligue se situe au-delà de la moyenne nationale.

Jean-Claude LIEBON fait ensuite un point sur les inscriptions au Critérium Fédéral, en hausse, puisque nous comptons 1 149 inscrits à date contre 978 la saison passée.

Il partage ensuite avec les membres du Conseil de Ligue les résultats d'une étude menée sur l'âge moyen de nos licenciés, qui a tendance à augmenter.

8.2- DELEGUES DE LIGUE 2022/2023

Le Conseil de Ligue vote à l'unanimité la décision de laisser le Président, Christophe PORTE, valider les désignations en fonction des réponses des membres au questionnaire qui leur sera transmis dès lundi.

8.3- ASSEMBLEE GENERALE 2022 (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE soumet l'ordre du jour qui est proposé pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le 13 novembre à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine, ainsi que la date de retour pour les questions des clubs fixée au 3 novembre.

L'ordre du jour ainsi que la date de retour des questions, sont adoptés à l'unanimité.

POINT 9 - DISCUSSIONS AUTOUR DE PROJETS TRANSFRONTALIERS (Christophe PORTE)

Le Président s'est rendu plusieurs fois en Allemagne (Sarrebrück, Hambourg et Munich) cet été, où il a perçu une belle volonté des Allemands de partager des expériences et des projets, notamment en lien avec le développement et avec le haut-niveau afin de peser sur le niveau mondial.

Nos deux Fédérations partagent également le même constat sur les difficultés rencontrées au niveau de la licenciation ou encore de la féminisation.

Un groupe de travail fédéral, duquel la Ligue sera pilote, va être créé.

POINT 10 - INFOS DU MANAGER DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PERFORMANCE

Le Manager du Développement et de la Performance, Guillaume KRATZ, indique que le Pôle Espoir compte cette année 13 jeunes, encadrés par Jérôme RICHERT, Paul SOUCHON et Emili ASENSIO.

Guillaume KRATZ partage ensuite avec les membres du Conseil de Ligue de nombreuses informations sur les stages et sélections des équipes du Grand Est. Il revient notamment sur les excellents résultats de Charlotte LUTZ, médaillée d'argent en simple junior fille aux Championnats d'Europe Jeunes et sélectionnée avec l'équipe de France seniors dames aux Championnats d'Europe où elle atteint les 1/32^e de finale.

A noter également que notre Ligue était bien représentée aux récents Championnats du Monde par équipes avec les sélections de Charlotte LUTZ et Pauline CHASSELIN.

POINT 11 - DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE DU CLUB DE METZ TT

Le Président, Christophe PORTE, fait part d'une demande d'aide financière du club de Metz TT qui fait face à des difficultés de trésorerie dans l'attente du versement de ses principales subventions (Région, Département et Ville).

Le club de Metz TT a ainsi contacté la Ligue afin de pouvoir bénéficier d'un prêt pour un montant de 40 000 €.

Les différentes instances ont confirmé par écrit l'octroi de ces subventions dont le versement ne se fera pas avant 2023.

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, précise que la Ligue a la possibilité d'accorder ce prêt d'honneur au club de Metz TT sur la période allant du 15 octobre au 30 juin, avec l'élaboration d'un échéancier de remboursement comportant 6 échéances, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Après discussions et prise en compte de plusieurs remarques, le Président Christophe PORTE propose aux membres du Conseil de Ligue de se positionner sur la proposition de délibération suivante :

« Suite à la présentation par Metz TT de documents officiels et lettres d'intention attestant des subventions à venir, et afin de faire face à leurs difficultés de trésorerie, la Ligue accède à la demande de prêt de Metz TT pour un montant de 40.000 €. Cette somme devra être intégralement remboursée en six échéances avant la fin de la saison, moyennant également le versement d'intérêts. Ce prêt, accordé à titre exceptionnel, ne pourra en aucun cas être renouvelé lors des saisons 2022/2023 et 2023/2024. »

Cette délibération est adoptée par 12 voix pour et 3 abstentions.

POINT 12 - DIVERS

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 21h50.

Le Président
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général Adjoint
Jean-Claude LIEBON

